

Quatrième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

23 septembre 2019
Français
Original : anglais

Oslo, 26-29 novembre 2019
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la quatrième Conférence d'examen

Document soumis par le Président de la quatrième Conférence d'examen

1. Ouverture de la Conférence d'examen.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection des Vice-Présidents.
4. Confirmation de la désignation du Secrétaire général.
5. Organisation des travaux.
6. Réaffirmation de la volonté politique affichée en faveur de la Convention.
7. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention :
 - a) Universalisation de la Convention ;
 - b) Destruction des stocks de mines antipersonnel ;
 - c) Nettoyage des zones minées ;
 - d) Assistance aux victimes ;
 - e) Autres questions essentielles pour la réalisation des buts de la Convention :
 - i) Coopération et assistance ;
 - ii) Transparence dans la mise en œuvre ;
 - iii) Mesures visant à assurer le respect des dispositions ;
 - iv) Appui à l'application.
8. Présentation des demandes soumises en application de l'article 5 et des analyses qui en ont été faites.
9. État des contributions financières conformément aux dispositions de l'article 14.
10. Examen du plan de travail et du budget quinquennaux pour la période 2020-2024 et du plan de travail et du budget de l'Unité d'appui à l'application pour 2020.
11. Examen des demandes des États parties prévues à l'article 5.
12. Dates, durée et lieu des futures réunions.



13. Recommandation relative à l'adoption des documents finals.
 14. Questions diverses.
 15. Adoption du document final.
 16. Clôture de la Conférence d'examen.
-